

Liste « OSER LE PROGRES »

Avec Annie HILD

Commune d'IDRON

A

« PAU à VELO »

C'est avec un très grand intérêt que nous avons pris connaissance des 12 propositions de la « charte vélo » à laquelle nous adhérons pleinement, même si certains objectifs paraissent un peu ambitieux.

Le projet de notre équipe est le suivant :

- poursuivre l'aménagement des pistes cyclables au fur et à mesure de la réfection et de la mise au gabarit de notre voirie ;

- intégrer la réalisation de pistes cyclables dans l'urbanisation progressive de l'ancien camp militaire d'IDRON (60 hectares) dont une forte partie (25 hectares) est prévue pour être conservée en zone verte. Ceci est d'ailleurs planifié dans le cadre plus large de la mise en œuvre d'un projet de développement durable.

En outre, en raison du passage sur le territoire de la commune du chemin HENRI IV, nous souhaitons, en coordination avec les autres communes riveraines, parfaire la liaison cyclable PAU-LOURDES.

Annie HILD